



MINISTÈRE DES AFFAIRES  
SOCIALES ET DE LA  
MICROFINANCE  
REPUBLICQUE DU BENIN

Tél : + 229 60 42 02 02  
[www.social.gouv.bj](http://www.social.gouv.bj)  
[masmf.infos@gouv.bj](mailto:masmf.infos@gouv.bj)

**DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DE LA PROSPECTIVE**

**RAPPORT DE LA REVUE AU 30 JUIN DU PLAN DE  
TRAVAIL ANNUEL 2018 DU MINISTÈRE DES AFFAIRES  
SOCIALES ET DE LA MICROFINANCE**

Cotonou, le 02 Août 2018

Le jeudi 02 Août 2018, la salle Atacora de l'INFOSEC a abrité la revue au 30 juin du Plan de Travail Annuel (PTA) 2018 du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM). Les objectifs visés à travers cet atelier sont :

- évaluer les actions menées au titre du 1<sup>er</sup> semestre par les différentes structures et unités de gestion des projets du Ministère et ;
- procéder aux réaménagements nécessaires du plan de travail afin de garantir une bonne performance au sein du Ministère en fin de gestion 2018.

Une centaine d'acteurs environs, dont vingt-huit (28) femmes ont répondu présents aux assises. Ils proviennent des structures déconcentrées, techniques et centrales du Ministère ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers tels que l'UNICEF et la Coopération Suisse, et les organisations de la société civile en l'occurrence Social Watch Bénin. La liste de présence des participants est en pièce jointe.

Le présent rapport retrace les activités de la journée, structurées en trois (03) temps majeurs à savoir allocutions, communications et travaux de groupe.

## I. Les allocutions

En sa qualité d'organisateur de la revue, le Directeur de la Programmation et de la Prospective (DPP) du Ministère, Monsieur Bidossessi Thierry G. ADOKO, a souhaité la bienvenue aux différents acteurs présents. Il a ensuite rappelé les objectifs de cette première revue ainsi que ses enjeux pour l'atteinte des cibles du Ministère. Il a fini son discours en exhortant chaque acteur à une participation active aux travaux de l'atelier.

A la suite du mot de bienvenue du DPP, la Directrice Adjointe de Cabinet, Madame Mireille Victoire CAPO, Représentante de Madame le Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance a procédé à l'ouverture officielle des activités. Elle a rappelé l'importance des secteurs de la protection sociale et de la microfinance qui constituent selon elle, les socles du développement inclusif et durable. Elle a en outre évoqué le contexte assez exceptionnel dans lequel les activités du Ministère ont démarré du fait de sa récente reconstitution. Elle a enfin invité chacun des acteurs présents à la revue à un engagement et à une forte implication dans les travaux.

Avant le démarrage effectif des travaux, un présidium de cinq membres a été mis en place pour la conduite des travaux. Il est composé de :

**Présidente :** Madame Mireille Victoire CAPO, Directrice Adjointe de Cabinet du Ministre ;

**Secrétaire:** Monsieur Akouègnon Armel AHOUANSE, Point Focal Suivi-Evaluation à la Direction Départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance du Mono ;

**Modérateur:** Monsieur Bidossessi Thierry G. ADOKO, Directeur de la Programmation et de la Prospective ;

**Rapporteurs :** Mesdames Blandine OKRY et Romance HOUNKPATIN, cadres à la DPP.

Les travaux de l'atelier ont consisté en l'exposé de deux communications suivies d'échanges-débats et de travaux de groupe menés dans une approche participative.

## II. Les communications

Dans l'ordre de déroulement de l'atelier, le Chef de la Cellule de Suivi évaluation (C/CSE) du MASM, Monsieur Hilaire DAMASSOH, a présenté les grandes tendances sur l'exécution du PTA et le Directeur de la Programmation et de la Prospective a communiqué sur les actions menées pour opérationnaliser le cadre de suivi-évaluation du MASM.

### A- Grandes tendances sur l'exécution du PTA 2018 du MASM au 30 juin.

Le C/CSE a articulé la présentation autour de points relatifs aux grandes lignes du PTA, au point d'exécution au 30 juin 2018 du PTA ainsi qu'aux difficultés rencontrées et recommandations. Il a expliqué que la Cellule a obtenu les points financiers en se basant sur les relevés du SIGFiP et les points d'exécution ont été estimés à partir des informations fournies par les structures elles-mêmes.

Conformément au Document de programmation Pluriannuelle des Dépenses 2018-2020, les actions du MASM ont été organisées en trois (03) programmes à savoir :

- pilotage et soutien aux services ;
- promotion socio-économique des couches vulnérables ;
- développement de l'industrie de la microfinance.

La finalité de l'ensemble de ces différents programmes est d'améliorer l'offre de services publics de protection sociale.

Pour atteindre ces différents objectifs, le Ministère a bénéficié en 2018 d'une dotation budgétaire de quatre milliards cinq cent quarante deux millions cinq cent vingt sept mille (4 542 527 000) FCFA.

#### ➤ Synthèse globale de l'exécution

A la date du 30 juin 2018, les taux d'engagement et d'ordonnement du budget 2018 sont évalués respectivement à 31,64% et à 20,14% pour un niveau d'exécution physique estimé à 29,1%. La synthèse par programme se présente comme suit :

Tableau 1 : Synthèse de l'exécution du budget 2018 du MASM par programme.

montant en milliers de FCFA

Intitulé Programme	Dotations (milliers FCFA)	TEP (%)	TEF (%)	
		Réal	Eng	Ord
Pilotage et soutien aux services	2 044 000	34,90	32,32	18,45
Promotion socio-économique des couches vulnérables	1 593 197	19,20	21,94	6,40
Développement de l'industrie de la Microfinance	905 330	39,00	46,08	44,45
<b>Total général PTA</b>	<b>4 542 527</b>	<b>29,10</b>	<b>31,64</b>	<b>20,14</b>

Pour ce qui concerne les différentes rubriques budgétaires, il est noté ce qui suit :

Tableau 2 : Exécution du budget du MASM au 30/06/18

montant en milliers de FCFA

N°	RUBRIQUES DE DEPENSES	DOTATION 2018	ENG.	ORD.	TAUX ENG	TAUX ORD
1	FONCT.	3 512 527 000	1 154 739 007	915 069 935	32,87	26,05
1.1	PERSONNEL	392 646 000	3 371 995	0	0,86	0,00
1.2	ABS	657 881 000	187 934 887	79 998 875	28,57	12,16
1.3	BESA	80 000 000	0	0	0,00	0,00
1.4	TRANSFERTS	2 382 000 000	963 432 125	835 071 060	40,45	35,06
2	INVEST.	1 030 000 000	282 668 899	0	27,44	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>4 542 527 000</b>	<b>1 437 407 906</b>	<b>915 069 935</b>	<b>31,64</b>	<b>20,14</b>

En appréciant le niveau d'exécution des trois (03) projets inscrits au Programme d'Investissements Publics (PIP), il est noté ce qui suit :

Tableau 3 : Synthèse de l'exécution du PIP MASM au 30/06/18

montant en milliers de FCFA

N°	Projets	Dotation	Rallonge	Mont. Engagé	Mont. Ordon.	Taux Eng.	Taux Ord.	TEP
1	PRC-MASMF	468 000	0	82 408	-	17,61	-	31
2	PPCV	275 000	300 000	85 200	-	30,98	-	15
3	PAEF-PG	287 000	200 000	115 060	-	40,09	-	15
	<b>Total PIP</b>	<b>1 030 000</b>	<b>500 000</b>	<b>282 668</b>	<b>-</b>	<b>27,44</b>	<b>-</b>	<b>19,8</b>

PRC : Programme de renforcement des capacités ;

PPCV : Programme de promotion des couches vulnérables ;

PAEF-PG : Programme d'autonomisation économique des femmes et promotion du genre.

➤ **Détails de l'exécution par programme**

✓ **Programme 1 : Pilotage et soutien aux services**

Les actions prévues dans le programme 1 dont l'objectif principal est *d'améliorer la*

gouvernance et la performance du Ministère sont exécutées à 34,90% tandis que leurs taux d'engagement et d'ordonnancement financiers sont de 32,32% et de 28,45%. Le détail de l'exécution par action se résume dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Synthèse de l'exécution des actions du Programme 1 du PTA MASM au 30 06 18  
montant en milliers de FCFA

N°	Activités	Dotation	Montant Engagé	Montant Ordon.	Taux Eng.	Taux Ord.	TEP
P1	Pilotage et soutien aux forces	2 044 000	668 056	384 618	32,68	18,82	34.9
1.1	Action 1: Pilotage et coordination du ministère	892 000	494 934	362 118	55,49	40,60	38.0
1.2	Action 2: Prospective, planification et suivi-évaluation des actions du Ministère	624 000	96 372	-	15,44	0,00	12.9
1.3	Action 3: Gestion des ressources humaines, matérielles, financières et immatérielles du Ministère	486 000	73 750	22 500	15,17	4,63	60.0
1.4	Action 4: Gestion du système d'information et de communication sur l'action du Ministère	42 000	3 000	-	7,14	0,00	6.9

▪ **Programme 2 : Promotion socio-économique des couches vulnérables**

Le programme 2 du Ministère dont l'objectif stratégique est d'améliorer le bien-être des couches vulnérables est exécuté à 19,20% sur le plan physique, à 21,94% sur le plan de l'engagement financier et à 6,40% sur le plan de l'ordonnancement financier.

Tableau 5: Synthèse de l'exécution des actions du Programme 2 du PTA MASM au 30 06 18

N°	Activités	Dotation	Mont Engagé	Mont Ordon.	Taux Eng.	Taux Ord.	TEP
P2	Promotion socio-économique des couches vulnérables	1 593 197	350 793	125 000	22,02	7,85	19,22
2.1	Renforcement des services sociaux de proximité et des mécanismes durables de protection sociale	1 038 197	192 733	100 000	18,56	9,63	25,05

2.2	Renforcement des leviers familiaux	257 000	40 500	25 000	15,76	9,73	12,34
2.3	Promotion du genre	298 000	117 560	-	39,45	-	20,00

▪ **Programme 3 : Développement de l'industrie de la microfinance**

Le taux d'exécution physique du programme 3 du Ministère dont l'objectif stratégique est de favoriser l'accès aux services financiers à tous est de 39% et les taux d'exécution financière base engagement et base ordonnancement sont de 46,08% et de 44,45%.

Tableau 6 : Synthèse de l'exécution des actions du Programme 3 du PTA MASM au 30 06 18

montant en milliers de FCFA

N°	Activités	Dotation	Montant Engagé	Montant Ordon.	Taux Eng.	Taux Ord.	TEP
P3	Développement de l'industrie de la microfinance	905 330	418 559	405 452	46,23	44,78	39.0
3.1	Action 3.1 : Professionnalisation des acteurs du secteur	68 000	12 769	5 452	18,78	8,02	25.6
3.2	Action 3.2 : Accroissement des opportunités des SFD	802 449	401 340	400 000	50,01	49,85	43.0
3.3	Action 3.3: Appui conseil aux collectivités locales pour le développement des stratégies entrepreneuriales à travers les PDC	14 881	4 451	-	29,91	0,00	25.0
3.4	Action 3.4: Appui aux Groupements de femmes promotrices d'AGR	20 000	-	-	0,00	0,00	10.0

**B- L'opérationnalisation du cadre de suivi-évaluation du MASM**

Le DPP a introduit la communication sur l'opérationnalisation du cadre de suivi-évaluation du Ministère en faisant un récapitulatif des réformes budgétaires introduites au Bénin. Il a expliqué à travers des exemples pratiques en quoi consiste le suivi-évaluation et informé l'assistante des différentes notes de service prises par le Ministre pour asseoir un bon cadre de suivi-évaluation. Il s'agit de :

- Note de service n° 032/MASM/DC/SGM/DPP/CSE/SA/ du 12 juillet 2018 portant création du Comité de Pilotage de la réforme budgétaire ;

- Note de service n° 031/MASM/DC/ SGM/DPP/CSE/SA/ du 12 juillet 2018 portant création des programmes budgétaires et désignation des Chefs de file de programmes ;
- Note de service n° 030/MASM/DC/ SGM/DPP/CSE/SA/ du 12 juillet 2018 portant mise en place du Comité Sectoriel de Suivi du programme d'Action du Gouvernement ;
- Note de service n° 029/MASM/DC/SGM/DPP/CSE/SA/ du 12 juillet 2018 portant mise en place du Comité Technique de Pilotage des Finances Publiques ;
- Note de service n° 033/MASM/DC/SGM/DPP/CSE/SA/ du 12 juillet 2018 portant désignation des membres de la Cellule de Suivi Evaluation/Capitalisation des Projets et Programmes.

Enfin, le DPP a fait le point des autres aspects importants à traiter pour l'efficacité du nouveau cadre mis en place. Il s'agit de façon précise de :

- la désignation des points focaux ;
- l'informatisation du système de Suivi-Evaluation (SSE) ;
- le renforcement des capacités des acteurs du SSE ;
- l'élaboration d'un manuel de Suivi-Evaluation ;
- l'effectivité des tournées périodiques de la Cellule de Suivi-Evaluation ; et
- la collaboration effective de toutes les structures du MASM ainsi des partenaires.

### III. Les échanges-débats

La présentation des deux communications a donné lieu à des échanges qui ont tourné essentiellement autour des points suivants :

- les problèmes rencontrés par les CPS, directions départementales et certaines directions techniques en termes d'alimentation en énergie électrique et en eau ;
- la non prise en compte des activités financées par les Partenaires techniques et financiers dans l'évaluation des performances du Ministère ;
- l'insuffisance de communication entre les directions départementales et l'administration centrale du Ministère ;
- l'insuffisance des subventions de l'Etat par rapport aux objectifs assignés aux structures ;
- l'obsolescence du parc informatique et automobile au niveau des directions départementales ;
- la lenteur dans le traitement des termes de référence et fiches de financement des activités ;
- la vétusté des bâtiments des locaux de certaines directions départementales, en l'occurrence celles de l'Atacora et du Zou ;

- l'installation des nouveaux directeurs départementaux (logement, la mise à disposition de ressources humaines et matérielles, etc.) ;
- les difficultés d'approvisionnement en médicaments du Centre de Promotion Sociale pour les Aveugles (CPSA) de Parakou ;
- l'abandon de certains chantiers de construction de CPS ;
- l'inexistence d'adduction d'eau dans les bâtiments abritant la direction départementale du Borgou ;
- les questions de désignation et de renforcement des capacités des points focaux de suivi-évaluation au niveau des structures ;
- la nécessité d'harmoniser les outils, fiches de collecte et canevas de rapportage pour le suivi-évaluation des actions et projets du MASM ;
- l'importance d'un système d'information intégré au niveau du Ministère pour renforcer le cadre institutionnel de suivi-évaluation.

Des éléments de réponses ont été apportés aux différentes préoccupations soulevées.

Sur le plan de la question de l'alimentation en énergie électrique et en eau, le DPP a expliqué qu'il aurait été opportun de connaître la consommation annuelle moyenne des différentes structures dans le besoin. Cela aurait permis de faire une répartition plus équilibrée des ressources et de loger ces lignes au niveau des directions départementales. Il a par ailleurs souligné la maigreur des ressources qui, une fois allouées à chaque structure ne suffiraient certainement pas.

En ce qui concerne l'intégration des activités des PTFs dans le PTA du ministère, les partenaires et les structures bénéficiaires ont marqué leur volonté d'avoir un PTA global, prenant en compte les activités financées sur le budget national et hors budget national. La difficulté pourrait résider dans l'assurance que les ressources annoncées par les PTFs soient réellement et intégralement mises à la disposition des structures. Une solution provisoire serait donc d'intégrer aux présentations des revues des années à venir, un point sur les activités menées sur ressources hors budget national pour permettre la visibilité des actions des PTFs.

Le DPP a en outre rappelé que la suppression de certaines lignes de crédit au niveau des structures du Ministère est due au besoin de rationalisation des ressources. Il a profité pour souligner l'importance de l'argumentaire qui a été demandé aux différentes structures et qui permettra aux structures compétentes du ministère de plaider pour une augmentation des ressources pour le secteur des Affaires Sociales et de la Microfinance.

En ce qui concerne l'harmonisation des outils techniques à renseigner par les points focaux dans le cadre du suivi-évaluation, il est prévu qu'un cabinet ayant l'expertise nécessaire sera identifié pour conduire cette réflexion.



Pour ce qui est du retard dans la distribution des courriers, il est proposé l'utilisation des adresses électroniques professionnelles qui font également office de courriers officiels pour l'administration avec la promulgation de la loi sur le numérique.

Enfin, il a été convenu à juste titre que toutes les préoccupations ne pourront trouver de solutions à cette revue car certaines décisions nécessitent au préalable, du recul avant d'être prises. Certains problèmes soulignés ne pourront pas être réglés en 2018 et qu'il faille en tenir compte dans l'élaboration du PTA 2019.

#### **IV. Les travaux de groupe**

A l'issue des communications, trois (03) groupes, en fonction des programmes du Ministère, ont été constitués pour :

- analyser et valider les modifications proposées par les structures suivant les critères de pertinence et de cohérence ;
- décliner en tâches les nouvelles activités programmées ;
- actualiser le poids des activités/tâches en tenant compte des aménagements opérés dans le PTA ;
- actualiser le chronogramme de réalisation de toutes les activités non encore réalisées ou en cours de réalisation ;
- formuler au besoin des recommandations pour la bonne mise en œuvre des activités programmées au PTA.

Ces travaux ont permis de retenir les différents aménagements à apporter au PTA initial 2018.

#### **V. Synthèse des difficultés rencontrées et recommandations**

##### **➤ Difficultés rencontrées**

Les difficultés les plus importantes rencontrées à la date du 30 juin, dans l'exécution du PTA 2018 sont les suivantes :

- retard dans la désignation de certains acteurs de la chaîne des dépenses (Délégué du Contrôleur Financier, Régisseurs...) conduisant à un démarrage tardif de l'exécution budgétaire ;
- lenteur dans le traitement des fiches de financement;
- insuffisance des subventions de l'Etat par rapport aux objectifs assignés;
- obsolescence du parc informatique et automobile au niveau des directions départementales;
- communication non fluide entre le niveau central et les directions départementales (informations communiquées avec retard) ;
- coupure du courant électrique dans nombre de Centres de Promotion Sociale (CPS) et directions techniques faute de paiement de crédits ou de factures d'électricité.

## ➤ Recommandations

Les recommandations retenues à l'issue de la revue au 30 juin du PTA 2018 du MASM se présentent comme suit :

N°	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	ECHEANCES
1.	Insérer les lignes « électricité et eau » directement dans le budget des directions départementales	DAF	Septembre 2018
2.	Créer une nouvelle ligne de transferts destinés aux activités des CPS par département	DPP	Septembre 2018
3.	Intégrer au PTA 2019, les activités financées hors budget national et présenter le point de leur exécution aux revues	DPP	A partir de janvier 2019
4.	Renforcer le parc informatique et le parc automobile des Directions Départementales	DAF	A partir de janvier 2019
5.	Rompres le contrat de location du bâtiment de la Direction Départementale Atacora - Donga	DAF	Au plus tard décembre 2018
6.	Développer un argumentaire efficace à l'endroit du MEF pour améliorer les ressources des structures du MASM	DPP, DAF et toutes les structures	Août 2018
7.	Définir un canevas type pour les fiches de financement et le délai de traitement pour chaque acteur (DAF et DCF)	DAF et DCF	Août 2018
8.	Former les directeurs départementaux sur les questions liées à la microfinance	DGM	Avant 2019

## CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par les mots de fin de la Directrice Adjointe de Cabinet du Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance. Elle a reconnu que la performance peu satisfaisante du MASM au 30 juin 2018 s'explique en grande partie par le retard dans la désignation des acteurs de la chaîne de dépenses, telle que les Délégués de Contrôle Financier et les difficultés institutionnelles inhérentes à toutes nouvelles structures.

Elle s'est cependant réjouie de la franchise qui a prévalu lors des débats ainsi que de la richesse et de la pertinence des réflexions qui ont été menées lors de cette revue. Elle a en outre émis le souhait que les recommandations formulées soient mises en œuvre dans les meilleurs délais. Elle a particulièrement indexé la DPP pour que les modifications à apporter au PTA pour le compte du 2<sup>nd</sup> semestre se fassent à temps et invité les gestionnaires de crédits à faire preuve de diligence dans les prises d'engagements en vue d'une meilleure performance du Ministère au titre de la gestion 2018.

Fait à Cotonou, le 02 août 2018



**Cossi Hilaire DAMASSOH**  
Chef Cellule Suivi-Evaluation/DPP/MASM

**Pièce jointe :**

Liste de présence



LISTE DE PRESENCE DE LA REVUE AU 30 JUIN 2018  
DU PTA DU MASM

Lieu : INFOSEC

Date : 02 AOUT 2018

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE/ TITRE	Contact	E.MAIL	Émargement
01	CHAPO Heineille	DAC	94735449	mucapo@gouv.bj	
02	WELE BRISON Pascal	GEN	97763233	pwele idrisou@gouv.bj	
03	ABDOK D.B. Thierry G	DRP	97886758	tadoko@gouv.bj	
04	DANASSOH Esmi Hilaire	DRP   e-est	97171038	hilairedanassoh@gmail.com	
05	MEGNIGBETO Vincent de Paul	DRP	97266607	vmegnigbeto@gouv.bj	
06	YOLOU Moutaïra M. Essah	DDASM Directeur	95040645	youloumoutaïra@yahoo.fr	
07	OKRY Blanche	cadre DRP	95965104	okryblanche@yahoo.fr	
08	LATOUNDTI Salaban Modard	DDASM-P	96750035	latoundti2014@gmail.com	
09	ADOUNKPATIN Romance I. C.	DRP (cadre)	96455086	adounkpatin@gmail.com	

10	DISSANE - C. Lina	CHSR	973085745	celibit @gouv. tj	
11	Zoubacel BAN YERO	DPTHTA	97266183	lombacel@gmail.com	
12	GNIGLA M. D. Prudence	CBATFM DGFAS	97643333	Prudence@yahoo.fr	
13	AHOUAN DENOU Irene	AFAE	95281039	ahouandjivoulatrick@gmail.com	
14	TANGAT Abdoul-Hamed	PRMP	97324826	tangatabdoulhamed@gmail.com	
15	ALOI'ely Anne	BYATRAF	97228215	anevala@gmail.com	
16	Guladys AGOSSOU DENOU	Membre PRMP	97406132	Guladysdenou@yahoo.fr	
17	NONDICHAD A. Rafim	DDASMA	97333015	mrfamad@yahoo.fr	
18	Camille E. OGDUSSAN	DGM	97169488	C-g-usuan@gmail.com	
19	SOGRANI Alphorse	DG/FASN	97803636	Alphorseogadja@yahoo.fr	
20	KAKRO Delfe	FASN	97499553	Rakrodelte@yahoo.fr	
21	HESSOU Thérèse	ALSCN	96779977	Thereseu@gmail.com	
22	HONFOAKPOU Léa Estelle	DAS	95861072	Shengobakpo@gmail.com	
23	H. FOMBABA S. Faize	AT/ARECAEH	97207822	mitibaba@yahoo.fr	
24	ATTSOU Selomon	CISEP/D/CP	97332692	Aeloulandu@yahoo.fr	
25	DISSO Evie	CSESP/D/ATW	95452036	evie@gmail.com	

26	DUIN-OUBO Brigitte	DDASH B-A	95545615	masseperabe@yahoo.fr	
27	FABOUOUBO Dieudonné	FNAM	97030501	fabououbo@gmail.com	
28	AKOENONGBE Romane M.	CP.SHA-S	94081170	akoenon2007@yahoo.fr	
29	PARAÏSO AMOUSSA Rictorah de la deryne	DJPSA SFOASGA	97894637	elaviahikato@yahoo.fr	
30	SALIFOU I. Bala	FFC	97056495	inawatsala@yahoo.fr	
31	ADNONNHS JIARD Marius	CPSA-Rkon	97641901	adnonnhs@gmail.com	
32	ADJIBOGOUN Tola Agnès	CASA-PKou	97464985	adjibola1@gmail.com	
33	ANIEU N. Georges Roméo	MEAE	95813566	niebreaint@yahoo.fr	
34	HOUNGBO C. Alex	DPFG	91798549	magumboto@gmail.com	
35	SOUHOUIN Aristide	APKTA	95381619	alobem3000@gmail.com	
36	MAMA A. Yessoubou	CFPPH-Pépo	95972353	mamayae63@gmail.com	
37	SIBI MOROU Souradjou	DEPAS	97024439	souradjou92@gmail.com	
38	Djhone K. ADAM ASSO IRISSOU	DCF	95572573	djhonak@gmail.com	
39	GHONLONFIN Aitchéna	ASS/DEF	97488131		
40	TANOU YAIRAU Imoeme	CSISP Zoo/Cellins	97127024	yalacouincouma@yahoo.fr	
41	ISSAKA Y. Arouna	CISBBO-2C	97090779	arouna1stakayaria@yahoo.fr	

42	ABBE SEGUIDE B. Symphonien	PPP	95220353	abbe.seguideb@gmail.com	
43	ALLAGE COMATOU Honorine	PPP	66047328	comatou.allage@yahoo.fr	
44	ADIKPO Luc	PPP	67016428	luc.adikpo@yahoo.fr	
45	HEPPEZ Emmanuela Leggs	Social Work Benin	26473705	emmanuelaheppez@yahoo.com	
46	KOUCHICA D. Dagbègnon	DEPSIP/MPD	96092979	dagbègnon2006@gmail.com	
47	HANHANDY Zivelle	DIP	9684011	hanhandy@gmail.com	
48	Kossoko F. Elise	SG-AM	97592113	elise.bersabe@yahoo.fr	
48	DOTOU Hortense Louise	DDASH/mon	97830747	louisedotou@gmail.com	
50	DIYA Thomas	DDASH-c	96294247	thomasdiya10@gmail.com	
51	ZANMOR Etienne	CTADG	97399819	etiennezanmor@yahoo.fr	
52	AKPO Samuel Tomain	CTP	97118673	akpo256@yahoo.fr	
53	ARAND Genevieve	DDASH DIP	95281378	arandg@gmail.com	
54	SUAMON Bakoué gué	DDASH Braga	97074350	suamonbakouegu@yahoo.com	
55	ALICHEDEHEN A. Adeline	DDASH Mona	97440776	adelinealichedehen@yahoo.fr	
56	ATHOUANSE Akouégnon Arnel M.	DESPD à la DDASH Mona-Coulo.	97138447	akouamearnel@yahoo.fr	
57	HOLLHARD Katifou	DDASH M.	97695072	katifouhollhard@yahoo.fr	

58	SAKE Ahmed	ADC	95405577	asake @gouv.tj	
59	FANOU Ghislaine	DSB/MEF	97109504	fanel2002@yahoo.fr	
60	MEASIMANA Theobald	col MPE	95401900	me.theobald@yahoo.fr	
61	LASSISSA T. Faïk	col APP	972772	faelamin2@gmail.com	
62	MAMA SMOUB. Fokhem	PFSE-AD	9757209	nomou_fokhem@yahoo.fr	
63	SENA Guy-Joël	DD - Atavon	64665827	guyjoel@madagascar.gov.tj	
64	OFFIKI DAVID Hebert	ADASN/Alison	96024452	Dr. Offiki yaloo.fr	
65	GOUDAY. M. Gilbert	DDASH/0	97879516	gouday.gilbert@yahoo.fr	
66	do RECO Nél	collaborateur ICR	95566800	reco.nel@yahoo.fr	
67	SARIBENI O Bismwen	SYNASTAS	94417707	gompato@yahoo.fr	
68	KOUMNOR Sarsoul	AESR/FAV	9671152	koumnan_sarsoul@yahoo.fr	
69	KASSOUNOU H-Nastirou	JG/OFFE	95917729	Nkastirou@yahoo.fr	
70	BEDARI G. CherizPath	DAF	96013057	—	
71	AMESTERE Arcane	OPP	67807108	Amestereadelphat@gmail.com	
72	DOSSOU Parfait	DAF/MSG	97797812	dossou.parfait@gmail.com	
73	ALIHONOU Olivier	DAF/SBC	94999990	calihonoo@gmail.com	



74	NATAREU Nouvelle	DAF/RPIP	95868231	matkounmille@gmail.com	
75	GBAGUIDI Lydie	DEEA/R.P.F	9728-13-58	lydie.gbagnidi@gmail.com	
76	HOUKWANOU G. Joseph	JFEA/R.DFEA	9735 0114	jocedeo@yahoo.fr	
77	ATADOKREDE Eudique	UNICEF	91365052	eatadokrede@unicef.org	
78	SOROMBE T. Henri	CEPRA-OK	96235751	henri.sorombe@gmail.com	
79	WOROU Dalys Ligie	AGH	96880899	o.worou@gmail.com	
80	GAEGNON Hyacinthe	D/CEPRA-AR	97040509	hyacinthe.gagnon@gmail.com	
81	THESSIMATHOU Gisèle	J P P	95560727	—	
82	AIKPON Tonlemme	J P P	95124185	—	
83	ADAMOU BARRRE Naimak	II	—	—	
84	ADEGNANISSOU A Zacharie	DDASM/Cellule	94061410	achouza_koe@yahoo.fr	
85	AKIGBE Jouves	SGM/INTE TECHIBRE	97873297	—	
86	CHODATON Florent	SGM/INTE CEPSA	95115807	—	
87	METOLI Constantin	CEPRA/ADM/5	98513393	—	
88	SALVATI Sofion	AD/Attache	95407622	salvati@yahoo.fr	
89	HOUWENOU Brane Aurodie	RC/IMASM	95846879	—	